

<https://www.pressegauche.org/Reseau-de-l-education-La-penurie-de-main-d-oeuvre-doit-etre-la-priorite-du>



**Réseau de l'éducation - La
pénurie de main-d'oeuvre doit
être la priorité du ministre,
plaide QS**



- Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 16 janvier 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Québec, le 16 janvier 2020 - La députée de Sherbrooke et responsable pour Québec solidaire en matière d'éducation, Christine Labrie, demande au ministre de l'Éducation Jean-François Roberge de mettre sur la glace l'étude détaillée du projet de loi 40 afin de concentrer ses efforts dans la lutte contre la pénurie de main-d'oeuvre dans le milieu de l'éducation.

« Pas plus tard qu'hier, M. Roberge a reconnu que la pénurie de main-d'oeuvre dans le milieu de l'éducation était le principal défi de l'année 2020. Pourtant, à l'heure actuelle, on consacre des dizaines d'heures chaque semaine à l'étude du projet de loi 40, qui ne règle en rien l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre et qui ne répond à aucune urgence. Si le ministre veut être cohérent, il doit mettre sur la glace l'étude du projet de loi n° 40 pour se consacrer à ce que tout le monde sur le terrain reconnaît comme la vraie priorité : la pénurie d'enseignants, de professionnels et de personnel de soutien », soutient Mme Labrie.

La députée solidaire invite le ministre Jean-François Roberge à réunir tous les acteurs du milieu de l'éducation ainsi que les partis d'opposition afin de réfléchir à des pistes de solution pouvant être mises en oeuvre rapidement pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre.

« Si on ne consacre pas tout de suite toute notre énergie pour élaborer un plan, on a de très gros problèmes qui se dessinent devant nous. Des solutions, il y en a, et on doit les identifier et les mettre en oeuvre rapidement. Il faut agir sur les conditions de travail dans la profession, qui se sont grandement détériorées dans les dernières années, mais également réfléchir sur la formation des maîtres. Nous pouvons notamment élaborer des passerelles plus efficaces pour que les personnes qui ont un diplôme spécialisé puissent avoir accès au métier d'enseignant, par exemple », conclut Christine Labrie.